BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 6095

95 – VAL-D'OISE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PONTOISE

Extrait de jugement

Date : 20 octobre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
KEITA (Makan).
Activité : Non précisé.
Adresse : Technitt, 95800 CERGY.
Complément de jugement : Ouvre les opérations de la liquidation judiciaire - CONSTATE l'état de cessation des paiements du patrimoine professionnel de Makan KEITA, entrepreneur individuel ; CONSTATE : l'absence de surendettement de son patrimoine personnel, l'impossibilité manifeste du redressement de son patrimoine professionnel ; ORDONNE l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire du patrimoine professionnel de Makan KEITA, entrepreneur individuel (SIREN 898 244 843) siège social : Technitt, bât 1, 3 rue de la Boissellerie, 95800 CERGY . FIXE provisoirement la date de cessation des paiements au 02 avril 2026. Me MANDIN, SELARL MMJ, 23 rue Victor Hugo, 95300 PONTOISE : liquidateur judiciaire, et Gérard MOREL en qualité de juge commissaire,DONNE mission au liquidateur judiciaire d'établir l'inventaire avec l'aide de la débitrice ; IMPARTIT aux créanciers un délai de deux mois à compter de la publication du présent jugement au BODACC pour déclarer leur créance entre les mains du liquidateur. fixe le délai aux fins de clôture de la procédure à 6 mois. - N° RG : 26/00048